



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2607>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-2607**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Décines-Charpieu

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21690275900010

Ville : DECINES-CHARPIEU

Code postal : 69151

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1579075>

Identifiant interne de la consultation : 2025 01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches.publics@mairie-decines.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 472933030

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (Dume), en lieu et place des formulaires Dc1 et Dc2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire Dume complété. - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (utilisation du formulaire Dc1 ou format libre) - Documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat ; - Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire - Attention, dans l'hypothèse où un candidat serait placé en redressement judiciaire après le dépôt de son offre, il doit en informer la ville de Décines-Charpieu ; - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R.2143-3 du Code de la

commande publique (formulaire Dc1 ou équivalent) ; et renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Aucun seuil n'est exigé
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : 1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Aucun seuil n'est exigé 2. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les références présentées doivent porter sur la vérification et maintenance des extincteurs, objet du marché. Aucun seuil n'est exigé 3. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Aucun seuil n'est exigé Pour toute pièce demandée, le pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/02/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de Decines-Charpieu

Critères d'attribution : Valeur technique : 35% Performance en matière de protection de l'environnement : 5% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture d'extincteurs et maintenance réglementaire annuelle du parc d'extincteurs et robinets d'incendie armés de la commune de DECINES CHARPIEU

Code CPV principal - Descripteur principal : 50413200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le prestataire devra visiter annuellement les installations pour vérifier le bon fonctionnement des équipements d'incendie de la Ville de Decines, et procéder au rechargement le cas échéant des extincteurs. Le marché prévoit également l'acquisition de nouveaux équipements pour les nouvelles installations et/ou le remplacement de matériels obsolètes au vu de la réglementation sur la sécurité incendie. Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire exécuté par bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique avec un maximum et sans minimum Le montant de commande de la période initiale est limité à 60.000,00 euro(s) HT. Le montant de commande de chaque reconduction est limité à 20.000,00 euro(s) HT. Il n'y a pas de montant minimum pour cet accord cadre

Lieu principal d'exécution du marché : sur le territoire de la commune (cf liste des bâtiments concernés) 69151 - DECINES-CHARPIEU

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. la visite des sites concernés est optionnelle cf modalités à l'article 3.5 du R.C. La date prévisionnelle de début d'exécution est fixée au 01/04/2025. En application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur peut conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles de l'objet du présent accord-cadre, en accord avec le titulaire, pendant une période de trois ans à compter de la notification de l'accord-cadre initial

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2025